

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Haute Loire – Arrondissement d'Yssingeaux - Canton d'Aurec sur Loire
Commune d'Aurec sur Loire
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUREC SUR LOIRE

Le 20 avril 2026, à 19 heures

Le Conseil Municipal de la Commune d'AUREC SUR LOIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent ROUSSET
Date de convocation du Conseil municipal : 9 avril 2026

PRESENTS : Laurent ROUSSET, Sébastien ARNAUD, Pauline GRANGER, Bernard BOURGIE, Joëlle GOMEZ, Pascal HAURY, Virginie BARLET, Philippe MOUNIER, Valérie POUYET, Claude VIAL, Michel BEAL, Pascale GUILLET, Florence TEYSSIER, Elisabeth MOULIN, Thierry LEPROUST, Clotaire DOMGA KEMGNI, Stéphanie CUSSONNET, Sylvain BONNET, Céline VIALON, Morgane MOUNIER, Tanguy NAIME, Gérard COURBON, Laurie BONNEVIALLE, Sandrine ARCIS, M. Tahar KERFA, Sophie NAVARRO-OTT

EXCUSES REPRESENTES : Alain BEAL par Joëlle GOMEZ, Coralie CHAPUIS par Bernard BOURGIE, Yvon VALEYRE par Gérard COURBON,

EXCUSES NON REPRESENTES

Nombre de conseillers :	En Exercice : 29	Présents : 26
	Excusés représentés : 3	Excusés non représentés : 0
	Absents : 0	Votants : 29

M. Tanguy NAIME a été élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° : 2026_DEL_071

OBJET : Budgets Primitifs 2026 de la commune d'Aurec sur Loire : Présentation et vote du Budget Annexe Autopartage

Monsieur HAURY présente au Conseil Municipal le Budget Primitif 2026 du Budget Annexe Autopartage.

Avis favorable à l'unanimité (Pour : 29 ; Contre : 0 ; Abstention : 0)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité absolue des suffrages exprimés, selon l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Prend acte de la présentation du Budget Annexe Autopartage pour l'exercice 2026,
- Adopte par chapitre le Budget Primitif 2026 du Budget Annexe Autopartage,
- Et fixe ainsi qu'il suit le budget :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses : 20 000.46 €
 - Recettes : 20 000.46 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
À Aurec-Sur-Loire

Le Maire

Laurent ROUSSET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. La Juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations du conseil municipal, publiée sur le site de la Mairie et transmise au contrôle de légalité.

Auteur : Laurent Rousset – Maire - Transmis au contrôle de légalité et Publié sur le site de la Mairie : le **28 AVR. 2026**

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE d' AUREC SUR LOIRE - Autopartage Aurec sur Loire

15/04/2026 10:12

Page 1 / 3

Présentation

Présenté par le Maire,
A Aurec-sur-Loire, le 20/04/2026
Le Maire

Votes

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26
Nombre de suffrages exprimés : 29
Pour : 29
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session
A Aurec-sur-Loire, le 20/04/2026

Les membres du Conseil Municipal,



Date de convocation : 09/04/2026

Signataire

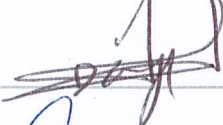
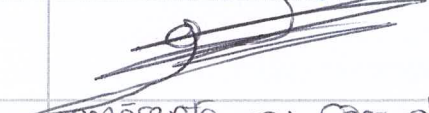
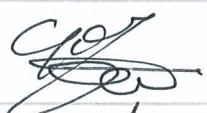
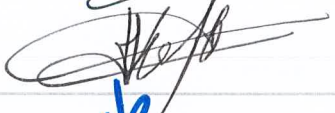
ROUSSET Laurent	
ARNAUD Sébastien	
GRANGER Pauline	
BOURGIE Bernard	
GOMEZ Joëlle	
HAURY Pascal	
BARLET Virginie	
MOUNIER Philippe	
POUYET Valérie	
VIAL Claude	
BEAL Michel	
BEAL Alain	Excuse représenté par Gomez Joëlle
GUILLET Pascale	

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE d' AUREC SUR LOIRE - Autopartage Aurec sur Loire

15/04/2026 10:12

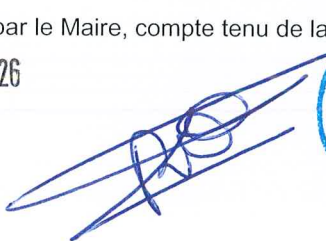
Page 2 / 3

Signataire	
TEYSSIER Florence	
MOULIN Elisabeth	
LEPROUST Thierry	
DOMGA KEMGNI Clotaire	
CUSSONNET Stéphanie	
BONNET Sylvain	
CHAPUIS Coralie	Excusée représentée par Bernard Bourgje
VIALLOM Céline	
MOUNIER Morgane	
NAIME Tanguy	
COURBON Gérard	
VALEYRE Yvon	représenté par Gérard Courbon
ARCIS Sandrine	
KERFA Tahar	
BONNEVIALLE Laurie	
NAVARRO-OTT Sophie	

ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE d' AUREC SUR LOIRE - Autopartage Aurec sur Loire

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le **28 AVR. 2026**, et de la publication le **28 AVR. 2026**



A Aurec-sur-Loire, le

..... **28 AVR. 2026**

AR Prefecture

043-214300121-20260420-2026_DEL_071-BF
Reçu le 28/04/2026

